

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 17 juin 2021
Rapporteur :
Monsieur Didier LEROY**

N° 23

**Association Ulamir e Bro Glazik
Prolongation de 5 mois de la convention 2017-2021**

La convention d'objectif signée par Quimper Bretagne Occidentale et l'Ulamir arrive à échéance le 31 juillet 2021. La procédure de renouvellement qui devait démarrer en 2020 a été perturbée par les périodes de confinement. Il est proposé de prolonger la durée de la présente convention jusqu'au 31 décembre 2021.

La convention d'objectifs signée par Quimper Bretagne Occidentale et l'Ulamir arrive à échéance le 31 juillet 2021. Pour la renouveler, une procédure tripartite avec la CAF du Finistère, Quimper Bretagne Occidentale et l'association Ulamir e Bro Glazik devait être lancée en juillet 2020 avec des temps de rencontres réguliers avec les habitants jusqu'en mars 2021.

En raison des périodes de confinement successives, les rencontres n'ont pas pu avoir lieu pendant l'hiver 2020-2021, conduisant ainsi à décaler la démarche de concertation de plusieurs mois. Afin de permettre à l'association d'organiser la concertation autour de son projet associatif dans les meilleures conditions il convient de prolonger la convention actuelle de 5 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2021.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer l'avenant de prolongation à la convention d'objectif jusqu'au 31 décembre 2021.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 25/06/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 24/06/2021 (accusé de réception du 24/06/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*